



Province de Hainaut - Arrondissement d'Ath
Commune de Frasnes-lez-Anvaing

ENQUETE PUBLIQUE

AVIS

MODIFICATION A LA VOIRIE COMMUNALE
(Décret du 6/02/2014 relatif à la voirie communale)

SAINT-SAUVEUR – MODIFICATION PARTIELLE DU CHEMIN N°10.

Le Collège communal porte à la connaissance du public qu'une demande de modification de voirie tendant au déplacement partiel de l'assise du chemin n°10 situé à Saint-Sauveur, a été introduite par :

- **Mr. et Mme. DE WAELE Jean-Luc - TETELAIN Véronique,**
Rue des Monts 6 à 7912 SAINT-SAUVEUR.

Date de l'affichage	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées :
20/01/2021	26/01/2021	Lieu : Administration communale, Place de l' Hôtel de Ville, 1 7911 Frasnes-lez- Buissenal Date de clôture: 26 février 2021. Heure de clôture: 11 H 00.	Administration Communale Collège Communal Place de l'Hôtel de Ville 1 7911 Frasnes-lez- Anvaing

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à l'Administration Communale, sur rendez-vous à définir préalablement avec le service TRAVAUX joignable au 069/87.16.26. ou 069/87.16.38. pendant les heures de service ou par mail à a.bertoux@frasnes-lez-anvaing.be

Les réclamations et observations écrites seront adressées par courrier, du 26 janvier 2021 au 26 février 2021, au Collège Communal, Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées à l'agent communal délégué à cet effet, jusqu'au 26 février 2021 à 11 H 00.

Le 11 janvier 2021.

Le Directeur Général,


Mme Dominique VALLEZ.



Le Bourgmestre,


Mme Carine DE SAINT-MARTIN.